L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 13 OCTOBRE 1836.

POUR PRESIDENT :

M. VAN BUREN.

POUR VICE-PRESIDENT :

RD. M. JOHNSON.

"Je préfère que non seulement vous, mais la population entière des Etats-Unis comprenne bien à présent que, si le désir de ceux qui veulent m'élever à la suprême magistrature était satisfait, je devrais, dans l'exercice des fonctions de Président, me montrer toujours l'inflexible et constant adversaire de toutes les mesures du Congrès qui tendraient à abolir l'esclavage dans le district de Columbia, contrairement aux vœux des Etats dans lesquels l'esclavage existe, et je prendrais la résolution que rien ne pourra ébranler de m'opposer à la moindre interférence à ce sujet."—*Martin Van Buren.*

ELECTEURS DE PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DES E.-U.

1er. district .... J. B. PLAUCHÉ.
2me. district .... T. W. SCOTT.
3me district .... T. LANDRY.
4me. district .... A. MOUTON.
5me. district .... P. E. BOSSIER.

Nous sommes autorisés à annoncer par un grand nombre de votans que Mr. FRANCOIS CORREJEOLLES est candidat pour représenter au conseil le 4me. District de la première Municipalité, en remplacement de Mr. A. PITOT démissionnaire.

On a reçu à Charleston par un arrivage en 3 jours et demi de New-York des gazettes de cette dernière ville du 28 septembre. On n'y a trouvé aucun item d'intérêt quelconque.

Nous voyons cependant, d'après les dates de Philadelphie du 29 le paragraphe suivant extrait d'une feuille de New-York (le Mercantile Advertiser) qui nous paraît important pour la Nouvelle-Orléans.

ILES TURQUES, 7 septembre 1836.

La goëlette américaine, Elizabeth Jane, de la Nouvelle-Orléans a fait naufrage le 4 du courant sur un récif qui se trouve en dehors de la partie Nord de Caicos dans son voyage de cette île à la Nouvelle-Orléans. Elle était chargée de sel. Le capitaine et l'équipage ainsi que les agrès et apparaux de la goëlette sont arrivés, hier, ici à bord d'un des pilotes.

W. WYNNS.

CHOLERA A CHARLESTON.

Cette cruelle épidémie semble perdre de son intensité à Charleston, s'il faut en croire aux derniers rapports de la commission sanitaire publiés dans les journaux de cette ville. Le 1er. du courant sur 10 cas qui se sont déclarés, il n'y a eu qu'un décès. Le 2, sur 10 cas 4 décès, et le 3, sur 15 nouveaux cas 3 décès.

Rien n'annonçait qu'à la campagne le cholera continuât ses ravages.

Nouvelles récentes de la Floride.

Par la voie de Savannah, nous recevons des nouvelles de la Floride, jusqu'au 28 septembre, et d'après lesquelles il paraîtrait que les déprédations des Indiens continuent comme par le passé. Les communications entre Garrey's Ferry et Picolata sont interceptées et il y a le plus grand danger à envoyer les exprès par la route de terre.

Plusieurs personnes arrivées à Jacksonville le 27 ont annoncé que l'on avait trouvé les cadavres de M. et de Mde. Uptegrove; celui de la femme était dans un étang percé d'une balle de carabine, et l'autre, à quelque distance de là, horriblement mutilé et traversé par huit balles. On trouva également une pièce de bois assez légère, teinte de sang et avec laquelle on suppose que les Indiens avaient écrasé la tête et fait jaillir la cervelle du malheureux Uptegrove.

Un autre individu, nommé Hunter, fut rencontré, à moitié nu et presque mort d'épuisement, par le conducteur de la malle de Tallahassee sur la route qui se trouve entre Alligator et Suwanee, près de Ocean Pond; le voiturier l'accompagna et l'assista pendant une grande partie du chemin et le confia ensuite à deux voyageurs qui faisaient route pour le fort d'Alligator. Voici ce que rapporte ce malheureux:

Le mercredi au matin de la semaine précédente un parti de cinquante Indiens attaqua une maison près de Orange Pond, occupée par M. et Mde. Uptegrove et lui même; tous les trois d'un âge avancé. M. Uptegrove fut tué; sa femme s'enfuit de la maison par une porte de l'arrière. Quatre Indiens la poursuivirent en tirant sur elle sans être parvenus toutefois à l'arrêter dans sa fuite. Cependant il présume qu'elle aura été prise et tuée. (Cette présomption s'est trouvée confirmée par le rapport des deux voyageurs.)

Quant à lui [M. Hunter] il parvint à gagner un autre étang dans lequel il se jeta, s'éloignant du bord à une aussi grande distance qu'il put le faire. Les Indiens entourèrent l'étang et firent la garde jusqu'au lendemain au matin où ils finirent par se retirer pensant que le fugitif s'était noyé. Hunter resta dans l'eau pendant vingt quatre heures n'ayant dehors qu'une partie de la figure, de manière à pouvoir respirer. Il parvint ainsi à tromper la vigilance des ennemis et après leur départ il sortit de l'eau et tâcha de gagner le poste le plus voisin. Ce fut alors qu'il rencontra le conducteur de la malle.

On suppose que ces Indiens sont des Creeks, partis de la Georgie pour se joindre aux Séminoles; quelques personnes sont d'avis que ce sont les Séminoles de la bande qui commit tout récemment un outrage sur Mr. Johns. Cette dernière présomption paraît assez fondée, d'après l'étrange fuite que firent les Indiens.

Une lettre de Jacksonville du 28 septembre nous informe que le gouverneur Call à la tête d'un corps d'armée de 18 à 1900 hommes composé des volontaires du Tennessee et des soldats citoyens de la Floride Centrale et Occidentale, devait traverser la rivière de Suwannee la veille ou l'avant veille. L'intention du gouverneur serait de marcher immédiatement contre le noyau des Indiens.

D'un autre côté, dit la lettre, le général Jesup avec 1000 hommes de troupes de ligne et 600 Indiens amis se trouve maintenant, soit à Tampa Bay soit à l'embouchure de la rivière Ouitlacoochee.

Plagiat—Embarras de quelques Editeurs de bonne foi.

Nous publions plus bas un article relatif à l'existence à Nantes d'une famille, composée de la bisaïeule et d'une génération de 101 enfans et petits enfans: notre embarras est de savoir à qui nous en donnerons crédit. Le Courrier Français en fait mention; le Courrier des Etats Unis le donne sous la forme d'un article éditorial, et le Courrier de la Louisiane tranche la question, et fait sortir l'article de sa plume féconde. Dans cet embarras du choix nous nous en tiendrons au Journal du Havre qui semble en être le véritable auteur, d'après les notes qui lui ont été fournies par quelques personnes de Nantes.

Malgré ces preuves convaincantes du plagiat de quelques journalistes, nous aserions parier que l'*Echo* dans son prochain numéro, donnera le même article comme chose de son crû. Mais non; il ne l'osera pas, après la dénonciation que nous venons de faire.

Et cependant ces journaux crient et pestent contre les pauvres petits journalistes de la campagne, parce que leur stérilité d'imagination ou un manque absolu de correspondance, les obligent à se servir de ce moyen bien *innocent*, d'ailleurs, pour donner un certain degré d'intérêt aux colonnes de leurs gazettes! Vraiment, le monde est renversé depuis l'existence du vieux proverbe qui dit: "Fais ce que je te dis, mais ne fais pas ce que je fais."

Mais à propos de plagiat, que pensez vous, lecteurs, de l'analyse de la Constitution de 1812?—Mais pas mauvaise du tout. Le *Courrier* d'avant hier a fait preuve d'une érudition remarquable. Il n'y a qu'un seul mal, c'est que le *Temps*, d'hier, a donné la même analyse éditorialement. Nous ne savons lequel des deux journaux en est véritablement l'auteur.—Ni l'un, ni l'autre, à nos lecteurs: le sommaire de la charte se trouve dans le *Galignani's Messenger* de Paris, du 12 Août dernier. Les compositeurs du *Times* pour faire fin de leur chou gras ou pour mieux dire, tirer meilleur parti de leur *tems* ont cru devoir mettre des interlignes à un article qui n'était qu'un extrait; mais le *Courrier* a fait son analyse à sa faveur. Ecoutons le parler: "A la requête de plusieurs de nos lecteurs, nous allons ... *rapidement* l'historique de cette constitution et leur faire connaître quel en est l'esprit." ... en effet l'historique, mais c'était ... du Galignani.

Passons maintenant à la famille de Nantes.

Extrait du *Journal du Havre.*

Il existe à Nantes une ... de 85 ans de la ... de M. F. Verrier, ... Nouvelle-Orléans qui compte en ce moment 101 enfans et petits enfans, et qui possède depuis un an, une petite-fille, de la fille, de la fille de sa fille; la jeune enfant, ainsi que la mère ... [illegible] ... de sa fille ...

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

(Présidence de M. ...)

Apologie de l'attentat Fieschi.—Défense en vers.

Il y a quelque temps, un jeune homme, qui refusait de faire connaître son nom, sa famille, ses moyens d'existence, comparut en police correctionnelle et fut condamné comme vagabond. La Cour ... contre lui, lorsqu'on ... qu'il était fils d'un de nos auteurs dramatiques ... distingués et il fut rendu à la liberté.

Aujourd'hui comparaissait devant la Cour d'Assises le même jeune homme, que nous ne désignerons que sous le nom de Louis Sergy, qu'il se donne, en taisant son nom véritable par respect pour le malheur de son père.

Il est petit de taille, d'une physionomie peu agréable, est vêtu d'une mise assez négligée; il a lui-même fait représenter, avec succès, un drame-vaudeville sur la scène du Panthéon.

De l'arrêt de renvoi, il résulte que Louis Sergy M..., âgé de 21 ans, est prévenu: 1o. du délit d'apologie d'un fait qualifié crime par la loi pénale; 2o. du délit d'offense à la personne du roi; délits résultant de la publication d'une pièce de vers intitulée: *Sur Fieschi*, dont voici quelques fragmens:

Fieschi, que leur mépris ne te soit pas amer,
Leur œuvre peut quelquefois sanctifier le fer!
......
Flétrissure et mépris à qui maudit son nom;
Il n'appartient qu'aux cœurs lâches, pusillanimes,
Envieux et mauvais, ... les grands crimes.
S'il avait réussi, ... Panthéon,
Ce même homme aujourd'hui, que l'échafaud réclame,
Honoré de la foule, eût ri du mot pardon.
Il échoua, pourquoi le forait-on infâme?

Quel est donc après tout cet horrible forfait?
Un grand roi sous ses coups eut-il perdu la vie?
Se changeait-il en deuil les vœux de la patrie?
Loin de là! Tout un peuple avec lui conjurait,
Et ce jour devenait un jour de délivrance.
Un lâche usurpateur qui maîtrise la France
Recevait par ses mains le prix qu'il méritait.
......
Renverser un pouvoir qui n'est pas légitime,
Immoler un tyran, n'est pas toujours un crime.
......
Sans doute le succès l'aurait prouvé........
Insensé! qui cherchez un exemple cruel,
Tuez-le donc bien vite...

Cette pièce, dont M. l'avocat-général a donné lecture, et qui est écrite tout entière sur ce ton, se compose de soixante-douze vers et forme un acrostiche dont les deux premiers sont la clé.

M. le substitut de M. le procureur-général donne lecture de la pièce incriminée et soutient la prévention.

Me Baud, chargé d'office de la défense, fait part à la Cour de l'intention formelle de l'accusé de présenter lui-même sa défense; Sergy se lève aussitôt, et d'une voix forte et accentuée, commence en ces mots:

Amené sur le banc qu'occupa Lacenaire,
Il me faut m'estimer heureux dans ma misère!....

M. le président l'interrompant: Vous voulez vous défendre en vers; la Cour alors ne peut vous entendre; le langage poétique, réservé pour le théâtre, ne peut être convenablement employé dans le sanctuaire de la justice. Il se prête mal à l'expression de la vérité. Nous écouterons dans toute l'extension possible votre défense présentée en prose; mais à moins de conclusions formelles, nous ne vous autoriserons pas à poursuivre en vers.

Me Baud présente des conclusions dont la forme spirituelle et piquante excite à plusieurs reprises l'hilarité de l'auditoire; et il demande que son client soit entendu.

La cour délibère et rend un décret qui autorise Sergy à présenter en vers ses moyens de défense, attendu qu'aucune loi ne s'y oppose.

Cet arrêt est accueilli par un murmure flatteur auquel la curiosité semble avoir la plus grande part.

M. l'avocat-général fait placer une bougie sur la barre, et Sergy, d'une voix ferme et vibrante, prononce le discours suivant, auquel le jury et l'auditoire prêtent une constante attention:

Amené sur le banc qu'occupait Lacenaire,
Il me faut m'estimer heureux dans ma misère
Les hommes d'un pouvoir, souvent aveugle et sourd,
Devant la chambre ardente, assis au Luxembourg,
Auraient pu me traduire, et ma voix grave et mâle
N'eût fait entendre là, qu'un pitoyable râle.

M. le président: Accusé, je vous arrête ici. Qu'entendez-vous par la *chambre ardente?*

Sergy: Je dirai devant *MM. les pairs.*

M. le président: Poursuivez, mais à la première attaque de ce genre je vous interdis la parole.

Sergy reprend sa lecture.

Qu'ai-je dit, qui de tous ne puisse être avoué?
Par moi le régicide est-il vraiment loué?
Alors donc la débauche, aux éclairs de l'orgie,
A table, de Brutus, j'ai fait l'apologie,
Oubliant dans l'ivresse et de gloire occupé,
Que de nos jours Brutus aurait le poing coupé:
Non. De la république ardent et brave apôtre,
Sortant d'une prison pour rentrer dans une autre,
Au milieu de la plèbe, accourue à mes cris,
Alors, j'ai proclamé que nous étions trahis;
Et le glaive à la main, l'anathème à la bouche,
J'ai rempli les esprits d'un délire farouche,
J'ai détesté Philippe, et j'ai sur son palais
Ecrit en trait de feu: Mane, thecel, phares!
Non, ce n'est pas cela. Que m'importe qu'on ...
Que cette mort de roi m'eût causé quelque joie!
Pour un enfant du peuple un malheur à la cour,
Le trouve sans colère ainsi que sans amour.
Aucun serment faussé ne m'a couvert de honte,
De mes opinions à moi seul je dois compte.
Ni présent, ni passé n'éblouissent mes yeux,
Je n'aurai pas d'enfans et je n'ai pas d'aïeux.
Mais l'âme d'un poète est un mauvais cratère:
Son culte est la vertu; son droit, c'est la misère.
Mon respect pour les lois et l'indignation
Seuls avaient inspiré, dicté mon action.
Plus un forfait est grand, plus il est déplorable,
Mais on doit se presser de juger le coupable;
Et tant que vos arrêts ne versent pas son sang,
Le prévenu pour tous doit rester innocent.
S'il n'en est pas ainsi, qu'est-ce que la justice?
Un mot vide de sens, qui dépend d'un caprice.
Son appareil? un leurre où nous sommes déçus,
Et sa marche si lente un supplice de plus.
Qu'arrivait-il pourtant? Le boulevard du Temple.
Du bonheur de juillet donne un nouvel exemple;
Et tous les policiers, leur patente à la main,
S'en vont de rue en rue exécrer l'assassin.
Chacun, de la justice impitoyable organe,
Colporteur de son nom, le juge et le condamne.
Malheur à l'insensé, fatigué du travail,
Qui reste indifférent à ce triste détail;
C'est l'ami de celui que l'échafaud réclame!
Qui n'est pas royaliste alors est un infâme.
Abandonné de tous, on voit jusqu'au barreau
Le jeter, sans secours, sous le fer du bourreau.
Et moi, qu'éblouit peu la noble particule,
Que tant de dévouement trouve et laisse incrédule,
Qui sais de la médaille entrevoir le revers,
Qui sous l'habit de cour comprend des cœurs pervers,
N'aurais-je pas pu dire à la foule imbécile:
Connais mieux ces gens là, leur âme lâche et vile
Qu'autant de fois prêta de contraires sermens,
Et ne sois plus encore dupes des courtisans.
Le succès eût changé leurs pleurs en cris de joie,
Pourvu que le pouvoir fût demeuré leur proie;
Et la cupidité, leur boussole, aussitôt
En un char de triomphe eût changé l'échafaud.
Pour la première fois, au sein de nos tourmentes,
Leur bouche eût-elle donc baisé des mains sanglantes?
Et qui prouve d'ailleurs que tous ces beaux dehors
N'assassinent pas à chercher quelques secrets remords,
Qu'à le ... espoir avorté, quelques craintes tardives?
Comme à Judas, hélas! au Jardin des Olives,
Plus d'une fois le prix du sang leur fut payé.
Mais est-il un chemin jusque chez eux frayé?
Non; la loi froide, impuissante et muette
Ne peut à ses lecteurs abandonner leur tête.
On pend Larenaudie, et l'exécution
Porte à Montmorency son abolition.

Et moi, qu'étonnent peu cet absurde prestige,
Moi, qui fixe les grands sans peur et sans vertige,
Moi, que le crime afflige et ne peut étonner,
Avant de le punir, je veux l'examiner:
Je veux l'approfondir, je veux que la justice
En frappe en même temps l'auteur et le complice.
L'auteur? mais quel en est l'auteur? le sais-je moi?
N'aurais-je pas pu dire aux hommes de la loi:
Loin des hôtels garnis, hors des rangs populaires,
Ne saurait-on chercher quelques bras sanguinaires?
Allez, tous les Avril ne sont pas chez Pajot!
La noblesse à ses pairs peut payer son écot,
Si le besoin de l'or guida sa main perfide,
Pour moi, Fieschi n'a pas commis le parricide;
Si cet appât sanglant a pu le maîtriser,
Il faut le plaindre encor plus que le mépriser.
Qu'un coupable, à mes yeux, plus cruel et plus lâche,
Vainement à vos coups se soustrait et se cache,
Ici, trop de respect pour les grands est fatal:
Avez-vous donc fouillé jusqu'au palais royal?

La loi pour tous égale est passée en principe.
Henri Quatre plus grand, plus aimé que Philippe,
(Sans vouloir l'offenser,) et comprenant bien mieux
Les vœux et les besoins d'un peuple belliqueux,
Henri Quatre tomba sous des mains vengeresses.
Il avait des amis, des enfans, des maîtresses,
Deux reines, des rivaux; qui l'assassina, lui?
Ce mystère effrayant ne fut point éclairci,
Et d'un drame sanglant, comprenant bien les rôles,
Les juges n'en savaient parler que des épaules.
Mais Ravaillac est mort, et mort assassiné,
Tout meurtri par les lois et non pas condamné;
Car c'est un jugement qui pouvait tel le faire;
Quand ils l'ont immolé comme un bouc émissaire;
Car tout arrêt est nul pour la postérité,
Qui n'a pas pour cacher l'entière vérité.
Ainsi périt Louvel; la défense hypocrite
Méconnut ses devoirs par la peur interdite,
Sans pressentir en rien d'exécrables projets,
Heureuse d'échapper au fer de Damoclès.
Et moi, qui réfléchis, moi qui lis et qui pense,
Moi qui veux la lumière et non pas la vengeance,
Qui dans le châtiment n'aperçois ... avancé,
Qu'une expiation où le crime ... tout
Grande expiation ... une s'absout;
... qui veut que même au Louvre
... de la pitié devant elle on se couvre:
Grande expiation! et qui parle bien haut!
Commençant dans les fers finissant au billot
N'aurais-je pas pu dire aux avocats en foule:
Pour que la vérité se montre et se déroule,
Réclamez le silence, un silence absolu,
Comprenez bien ce cas par le Code imprévu.
Flétrissure et mépris, ici je le répète,
A qui, sans jugement veut proscrire une tête,
Et vous qui de vos soins osez le dépouiller,
Craignant qu'il de vous nuire ou bien de vous souiller,
Déchirez cet habit si mal fait à vos tailles,
Il faut pour le porter une âme et des entrailles.
Pourquoi tous ces respects? Pourquoi cet air altier,
Si votre mission n'est pour vous qu'un métier.
Sachez que votre état, qu'à bon droit on exhausse,
Est aux yeux de ce monde un culte, un sacerdoce;
Qu'un homme vous appelle, il n'appartient pas plus,
A vous, de balancer, qu'au prêtre de Jésus;
Tous les deux le remords vous poursuivrait peut être!
C'est la vie et la mort, l'avocat et le prêtre.
J'aurais dit tout cela, que fût-il arrivé?
N'est ce pas véritable et n'est-ce pas prouvé
Dans un accès de bile et de poignant marasme,
Dans quelques méchans vers renfermant le sarcasme
J'en ai fait une énigme, et sans l'étudier,
De la savoir chacun veut se glorifier,
Et bientôt, contre moi retournant mes maximes,
Dans un fait ignoré l'on me trouva deux crimes.
Jugez et prononcez. Quelque soit votre arrêt,
Sans murmure et sans peur mon âme s'y soumet,
Elle peut me suffire! Elle est forte, mon âme!

...esseur d'un rayon de la céleste flamme
Qu'on ne pourrait saisir du guichet des prisons,
... de Béranger les sublimes chansons!)
... comme lui la joyeuse hirondelle,
... liberté, du bonheur avec elle,
... enfant du peuple, avorté, confrères,
... les malheureux.
... le cachot n'est jamais un suaire,
... jamais la ... du bien à faire.
... le temps, dans un rapide essor,
... vous ne mourir que pour revivre encor!

Me. Baud présente quelques considérations nouvelles en faveur de Sergy, et réclame en sa faveur l'indulgence de MM. les jurés.

M. le président résume les débats, et pose la double question d'apologie d'attentat contre la personne du roi, et d'attaque à la personne du Roi. Après une courte délibération, la réponse étant affirmative, sur les deux questions, Louis Sergy est condamné à un an de prison et 300 fr. d'amende.

ANECDOTE SUR ROTSCHILD.

En 1808 et 1809, lorsque l'or valait une prime de sept à huit shelings par guinée, Rotschild expédia de Francfort d'Angleterre une grande quantité de monnaie ... était punie par les lois existantes. Un matin il reçut une lettre de Lord Liverpool qui lui mandait que Sa Seigneurie voulait le voir immédiatement. Rotschild fut extrêmement alarmé à la réception de ce message. "Mon Dieu," s'écria-t-il, "je suis pris en flagrant délit, je suis un homme ruiné, perdu." Il prit cependant courage et se décida à se rendre à la requête du lord; mais auparavant il emporta toutes ses sécurités et les envoya dans un endroit éloigné de sa demeure, présumant que le ... viendrait faire une recherche domiciliaire. On l'annonça, et quelques instans après lord Liverpool entra en souriant dans l'appartement où il attendait Sa Grâce. "Je vis alors que tout allait bien" dit Rotschild, en relatant plus tard l'affaire à sir Wm. Curtis. Sa Seigneurie dit:—"M. Rothschild, je vous ai fait demander pour avoir votre opinion, comme financier, sur un envoi d'argent en Espagne et l'espèce de monnaie qui convient le mieux pour cette entreprise."—"L'armée s'avance-t-elle ou bat-elle en retraite, Monseigneur?" "Elle s'avance."—"En ce cas, les *Napoléons* sont de préférence."—"Nous n'en avons pas"—"J'en fournirai à Votre Grâce autant qu'elle puisse en desirer, et dans un bref délai"—"Pouvez vous réellement le faire?"—"Oui Monseigneur."—Lord Liverpool ordonna qu'il lui en fut fourni pour le montant de 200,000 pounds sterling et immédiatement. Rothschild en quittant Fife-House prit sur le champ une chaise de poste à quatre chevaux et se rendit à Birmingham où il fit frapper les *Napoléons* dans la maison de monsieur de Mrs. Boulton & Watt. Le bruit a couru que cette monnaie était faible sous le rapport du poids et du titre; mais le moment n'était pas opportun pour susciter des difficultés. La nouvelle fabrique de *Napoléons* passa couramment. On en ordonna ensuite un chiffre plus considérable, sur lequel Rotschild fit un profit immense. Mais le bénéfice qu'il en retira ne fut rien en comparaison de l'importance que cette transaction lui assura auprès du gouvernement, qui le regarda dès ce jour comme un homme indispensable.

On prit conseil de lui sur diverses questions et son avis était généralement suivi. En revanche, le gouvernement le mettait toujours au courant des premières nouvelles reçues, et ces informations tournaient toujours au profit de la Bourse. De cette manière, il s'éleva graduellement jusqu'à devenir le premier capitaliste du Royaume-Uni: il pouvait même défier la banque d'Angleterre, que, plusieurs fois il menaça de faire sauter.

(Extrait du dernier numéro de l'Albion.)

—On nous raconte un fait assez plaisant. Lors des fameuses discussions sur la nécessité de la revue du 28 juillet, un député, M. de V.... se montrait un des plus ardens défenseur de la revue, aux objections qui lui étaient adressées relatives aux craintes qui résultaient naturellement des découvertes quotidiennes de complots et de conspirations, il répondit avec assurance: "Il n'y a qu'à faire déguiser Vatout en lieutenant-général, lui mettre des favoris et un chapeau à trois cornes, il passera la revue à la place de S. M. Tout le monde s'y méprendra.—Mais, dit-on, à M. de V.... si l'on tire sur le roi— Eh bien! Vatout fera volontiers le sacrifice de sa vie pour son roi, et le pays sera sauvé sans avoir personne à regretter."

On eut beaucoup de peine à faire observer à M. de V.... tout ce que son dévouement monarchique avait de désobligeant pour M. Vatout. *Journ. de Paris.*

A Mr. Cherbassol,

Monsieur,

Je ne lis pas l'*Echo*, c'est un tort que je vous prie de me pardonner. Si vous aimez les valeurs géométriques, je vous prie de croire que mon temps est précieux, et l'éditeur de l'*Echo* est, je présume, assez modeste pour croire que mes occupations valent les siennes et assez libéral pour me permettre que je la lui dise.

Libre à chacun, Monsieur, même à un éditeur de l'*Echo* de se ruer sur un article littéraire et comme les Dieux d'Homère de s'épuiser en défis. Qui vous ferait un crime, Mr. l'Editeur, si à l'heure qu'il est vous vouliez croire à la substance générale de Spinosa au bonnet quarré de Ciceron ou à la chaise de Cléopatre? Mais votre tort, Monsieur, pardon si le mot m'échappe, est, qu'ayant cru que vous aviez votre part de liberté dans la faculté qui est donnée à toute intelligence humaine d'émettre ses opinions, vous ayez cru devoir traduire la vôtre, en prenant une attaque pour une de ces immunités et des bévues pour des doctrines.

Je ne sais monsieur, *si vous aimez les armes*, parce que j'ai mieux à faire qu'à m'embarrasser de vous, quelque intéressant que vous me paraissiez, ni si vous vous ... *quand le canon gronde*, parce que de quelque importance que cela soit, cela ne m'embarrasse guère. Mais vous aimez, dites vous, la bataille littéraire. Alors donc Mr. l'Editeur pourquoi ne remettez vous pas vos éternelles iliades de paroles vides à un autre numéro, et pourquoi n'entriez vous pas dans l'arène? Pourquoi ne prouviez vous pas que l'ode de Mr. T. C. que Mr. J. D. a appelée la meilleure des pièces du poète, ne méritait pas cet honneur? Eh! vous croiriez, quelque modeste que je vous suppose, Mr. l'Editeur, que votre ... devait tenir lieu de preuve!! Pour quels lecteurs écrivez-vous donc?

A ma place, Monsieur, d'autres diraient: "Mr. l'Editeur de l'Echo, parce que la phrase coule facilement de sa plume, parce que son esprit nage sur les pompons et les surfaces, parce que ses articles effleurent tout et n'approfondissent rien, croit qu'il est de droit divin le grand LAMA de la littérature."

Mais moi, qui vous estime et qui, comme vous, avez la charité d'encourager les autres vous vous encourager vous même, je crois que l'honneur que vous faites aux journaux français que vous ne créditez pas, et aux cabinets littéraires que vous ne créditez pas d'avantage, bien qu'à tel nom vous substituiez, celui de Landeville, et que la scène au lieu de dire qu'elle se passe à Paris ou en Allemagne, vous la fassiez passer à la Nouvelle-Orléans, je crois qu'il est bon que nous soignions vos destinées scientifiques et littéraires.

En attendant, je vous conseillerai, M. l'éditeur, de ne pas trouver mauvais que l'Abeille fasse de la politique presque, entre nous soit dit, vous n'y entendez goutte; qu'elle remplisse ses colonnes d'idées lorsque les vôtres ne le sont que de mots qui se bégaient à la pointe d'une syllabe. Qu'elle lasse des phrases lorsque vous ne vous doutez pas de la grammaire; et enfin, qu'il faut que le démon de la critique vous démange, de ne pas critiquer avec des simples paroles, de ne critiquer que sur ce que vous connaissez, et de ne pas jeter la pierre dans la maison du voisin lorsque la vôtre est de verre. *Le style de l'Abeille est* dites vous, *hétéroclite* (et remarquez je vous prie que je n'épouse pas les opinions de l'homme, mais celles de la raison) h! de quelle famille, de quelle espèce est la vôtre? N'est-ce pas vous M. l'éditeur, qui disiez l'autre jour qu'à "Charleston sur 10 cholériques il y a toujours eu 60 décès (No. du 7:) que les deux dynasties rivales d'Espagne s'épuisent en vains efforts pour mettre un terme à la guerre civile: que le peuple en masse paraîtra dans l'arène, le...." lorsque, M. l'éditeur, le simple bon sens aurait dû vous dire que la guerre civile est provoquée par les combats des deux dynasties jalouses l'une de l'autre, et que si le peuple se trouve en masse dans l'arène, l'arène ne sera plus arène, comme il n'y a plus de combat lorsqu'il n'y a qu'un combattant....&c.

Suivons votre article:

"Devant l'étrangeté des hérésies littéraires que l'éloge renferme, nous nous sommes contenté de sourire......" Contenté de sourire!! Ne dirait on pas que c'est quelque héros de la littérature qui vient de parler. Contenté de sourire! Oh! oh!....

Continuons:—"Mais notre confrère, le Courrier des Etats-Unis...." Votre confrère! M. de l'Echo! Messieurs! vous verrez que demain le Times de Londres sera son cousin, la Gazette d'Augsbourg sa cousine, et que l'Echo descendra en droite ligne du journal de Trévoux.

Eh bien! qu'a fait le Courrier des Etats-Unis? l'Echo va vous le dire, à vous tous créoles Louisianais: *Le Courrier en attaquant la Louisiane et les Louisianais a fait une critique de bon goût, remarquable sous tous les rapports.*

Remarquable! M. l'éditeur; quoi! vous avez patriotiquement savouré cette critique! vous avez trouvé de bon goût des stupidités sans nom dans la littérature! que n'essayiez-vous donc de les justifier au lieu de baver sur un article où J. D. avait pris à tâche de venger contre le Courrier, la Louisiane et la littérature louisianaise!....

Vous nous parlez de Colnet, dont vous dites la critique digne, vous, M. l'éditeur: En à propos de quoi? à propos d'un critique littéraire. Faudra-t-il vous apprendre, M. le phraseur, que les critiques de Colnet roulaient toutes sur la politique?

Il vous a semblé, dites-vous, que Mr. T. C. n'est pas sans mérite. Oh! qu'un témoignage descendu de si haut est honorable! Jugez donc; n'est pas sans mérite, c'est-à-dire qu'il a quelque mérite.

La critique du Courrier, ajoutez-vous, a paru tendre à prouver qu'on gagne d'avantage à avoir

Un sage ennemi
Qu'un ignorant ami.

M. l'éditeur, rayez je vous prie ce distique de votre album ou bien allongez le premier vers d'un pied pour le mettre à l'unisson de l'autre.

J'abrégerai, M. l'éditeur. Je vous demanderai pourquoi vous n'avez pas respecté la signature que j'avais prise et si vous êtes tellement amateur des personnalités, que vous ne teniez pas compte des bienséances de la presse.

Croiriez-vous Monsieur, que le nom d'éditeur vous donne une suprématie. Mais j'ai été éditeur avant vous et je le serais si je voulais.

Comment concevrais-je donc votre boutade? N'est-ce pas à ce titre que vous foulez la grossièreté ou la niaiserie à insulter ... que mes poésies ... de souscripteurs lorsque sans ... l'avoir fait circuler, j'ai pu cent cinquante signatures. Vous avez ignoré ... a parcouru la bonne compagnie.

Mais vos poésies, où sont-elles, M. l'éditeur! Serez-vous assez courageux pour me dire que votre Echo les a rendues. Prenez garde je pourrai bien vous dire que leurs auteurs sont mes élèves!

Que me diriez vous si je réveillant une de vos prétendues critiques sur une pièce de poésie, je vous mettais en face de quelques bonnes et grosses stupidités! Croyez-vous après cela qu'en appelant celui-ci un aigle en littérature, celui-là un colosse, votre taille grandir. Que me diriez-vous si je relevais numéro par numéro toutes les bévues de l'Echo.

Enfin, Monsieur, comme il faut être poli même envers les grossiers, je vous dirai que ce que vous appelez une œuvre foudroyante de logique et d'éloquence, n'a pas coûté huit jours d'élucubration, mais le moment qu'il vous faut peut être pour écrire vingt lignes de ... en invoquant le témoignage de Mr. T. St. Céran, ce qui du reste ... votre mauvaise foi n'était pas si ... que pour tout dire il n'y a pas eu plusieurs blanchisseurs mais un seul, J. D, et ce blanchisseur ne prendra jamais de l'éditeur de l'Echo, ni des ... ni de modestie, ni de savoir, ni de littérature, et que ... si votre ... votre humeur moins bilieuse ... vos études plus solides, il se fera un devoir et un plaisir de ne pas dédaigner une polémique littéraire.

J. D.

(Communiqué.)

Nous prions l'Editeur de l'Abeille de désigner aux hommes ... qu'il connaîtra ... l'article du Courrier des Etats Unis contre les Louisianais.

PLUSIEURS LOUISIANAIS.

Nous rappelons à nos lecteurs que la belle vente de 659 terrains commencée samedi dernier par Barnett, jr. et Forstall & Co., sera continuée aujourd'hui à 11 heures du matin, à la Bourse Hewlett.—

M. l'Editeur de l'Abeille

Veuillez annoncer Messrs. L. ... et C. ... comme candidats aux places d'Aldermen, du 4me district, en remplacement de Messrs Pitot et Bouligny, démissionnaires.

Ils seront soutenus par une grande majorité de votans.

DERNIERES DATES.

Boston	25 sept	Vera Cruz	... sept
New York	26 sept	Mexico	... août
Philadelphie	29 sept	Londres	23 août
Baltimore	27 sept	Liverpool	26 août
Washington	30 sept	Paris	16 août
Charleston	4 oct	Havre	17 août
Havane	17 sept	Bordeaux	14 août

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 12 OCTOBRE.

VENTES DE COTON.

212	balles Mississippi	à 16¼
231	"	17
181	"	16¾
111	"	16½
52	"	16½
50	"	le prix inconnu
75	"	
47	"	17½
17	"	16¾
10	"	16½
298	"	17
	de Louisiane	16
1284		

VENTES D'ACTIONS.

NEW YORK, 27 Septembre.

100	actions Banque des E.-U.		120
50	"	4 mois	119½
100	"	30 jours	120
50	"	60 jours	121
50	"	4 mois	123½
50	"		120¼
50	"		120½
50	"		120¼

Destruction du poivre.—Nous apprenons de la Gazette de New York, que le 7 mai, un fort coup de vent s'est fait sentir sur toute la côte de Sumatra où l'on cultive le poivre, qui a détruit plusieurs plantations elles étaient inondées.

NEW YORK, 26 Sept.

Le marché aux actions a fléchi hier—particulièrement celles des Etats-Unis, et les autres dans lesquelles on traite plus souvent. Il est difficile de connaître les causes de cette chûte.

HAVRE, 18 Août.

Notre dernière circulaire est du 9 du courant; depuis lors, notre marché au coton a été très animé, les ventes s'étant élevées à 10,000 balles, avec une augmentation dans les prix de 2 à 3 fr., suivant les qualités, savoir: de l'ordinaire à l'article de première qualité. Le coton de cette dernière description devient rare et se vend couramment à de 112 à 168 fr. et même nous dirons que ce dernier prix a été refusé pour un lot de marchandise supérieure qui se trouve au marché.—Nous n'avons reçu que 3000 balles depuis notre dernier rapport, mais nous attendons de nouveaux arrivages d'environ 10,000 balles, qui, avec le stock en main de 50,000 balles, tiendront nos manufactures bien approvisionnées jusqu'à la réception du coton de la nouvelle récolte. On craint cependant que nos prix, à l'ouverture de la saison prochaine ne soient tellement élevés que nos consommateurs ne pourront pas y correspondre. Cette circonstance, néanmoins, dépendra entièrement des nouvelles que nous recevrons de la situation de la récolte, lesquelles nous ferons savoir au juste si les pluies ont été aussi préjudiciables qu'on nous les a dépeintes.

BALTIMORE, 27 Septembre.

Farine—Dans celles de Howard street, il ne s'est pas fait de transactions marquantes en magasins. Des ventes au détail se font à $9 50 et au dessus. Les prix dans les waggons sont de 9 à 9 25. Il s'est fait aujourd'hui une vente de 300 barils farine de city mills à $9. Quelques parties de qualité extra belle ont été vendues pour la consommation de la ville à $10 50.

Whiskey—Ventes faites à 41 cents, en boucauts, et 44 à 45c en barils. Celui qui vient sur les waggons se vend à 39 et 40 cents.

SAVANNAH, 1er. Oct.

Coton—Nous donnons aujourd'hui notre rapport annuel qui démontre qu'il y a eu un excédent dans les importations, de 33,990 balles sur celles de la saison dernière, et un déficit de 93 balles Sea Islands. Le coton de la nouvelle récolte nous avons reçu environ 2000 balles—les prix se sont établis de 19 1-2 à 20 1-2. Ce chiffre évidemment trop élevé a reçu une modification en fraction jusqu'à ce qu'il se soit arrêté à 17 1-2, prix auquel ont paie les belles qualités. Depuis lors, des ordres étendus venant des manufactures du nord ont fait monter l'article à 17½ pour les qualités moyennes, et 18 les belles.

Comparativement à nos premiers cotons de 1835, ceux de cette année sont inférieurs.

	Uplands.	Sea Isl.		
1er. Oct. 1835—Exportations de coton durant l'année dernière:	203,641	9,797		
Existence	871	156	204,512	9953
1er. Oct. 1836—Exportations de coton durant l'année dernière:	236,468	8,768		
Existence	2,024	72	238,492	9880
Augmentation dans les Uplands			33,980	
Déficit dans les Sea Islands				93

Etat du Coton.

	Uplands.	Sea Islands.
Existences au 1er. oct.	871	15
Reçu depuis le 1er. sept.	3306	95
Reçu précédemment	233,162	9757
	237,339	9944
Exporté ce mois	1,902	00
Exporté précédt.	236,473 9672—235,315	9672
Existence y inclus tout ce qui se trouve à bord des navires non-expédiés au 1er. courant,	2,024	72

Parmi lesquels 1554 sont de nouveaux Uplands.

Riz—La demande actuellement est très limitée, et il ne s'est fait de transaction qu'en détail de $3 62 à 3 75. Peu d'existence.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

MERCREDI, 12 OCTOBRE.

Navire Ocean, Briggs, Liverpool, Herman, Briggs & co.
Navire John Sergeant, Vandike, Philadelphie, Jas Reed & co.
Navire Newport, Hall, Boston, R. Groning & co.
Goëlette Halcyon, Diekenson, Matamoros, Cucullu, Lapeyre & co.

Arrivés.

MERCREDI, 12 OCTOBRE.

Bateau de remorque Hudson, des passés, avec les navires Orient de Philadelphie, et Vespasien de New York, et le brick America. Le Shark montait avec le navire Elizabeth de Boston et 2 autres voiles. Il y avait trois navires en rade. Rien dans le fleuve.

Navire Lewis Cass, Colt, de Vicksburg.
Barque Gazelle, Eldridge, de Vicksburg.
Bateau à vapeur Manchester, McKinny, de Vicksburg
Commerce, Mahé, de Baton Rouge.
Crusader, Hereford, Natchitoches.
Passenger, Embree, Lafourche.
Ouachita, Green, Mobile,
Dan. O'Connell, Shannon, Smithland.
St. Lawrence, Montgomery, Louisville

ON DEMANDE un porteur pour distribuer l'Abeille depuis la rue du Canal jusqu'à la Paroisse Jefferson. 13 oct

BANQUE DE CARROLLTON.
LES diverses branches de cette institution étant maintenant en opération, le public est prévenu que l'on fera les collections aux sus-dites branches, établies à Lafayette, Bâton Rouge, Bayou Sarah, Démopolis et Providence.
JOHN NICHOLSON, Caissier. 13 oct

H. BAILEY & VEST, Courtiers de comestibles, et agents en général, rue Gravier, No. 26. 13 oct—1

RUM blanc et coloré, mis en barils, convenable aux acquéreurs, à vendre par EASTMAN & BROTHERS, 30, Vieille Levée. 13 oct

FAYENCE.—Quelques paniers de fayence seront vendus à très bas prix.—S'adresser à WILLIAM VANCE, rue de la Douane, no 18. 13 oct

DEMANDE—Un homme d'un âge mûr, désire être employé comme économe, ayant été employé plusieurs années en cette capacité. Il s'y entend parfaitement.—De bonnes recommandations seront données. S'adresser au bureau de cette feuille. 13 oct

EN DEBARQUEMENT—de la barque Fany, de New York: CORDAGE de Manilla, goudrané, assorti, de 6 à 15 fils, chanvre pour ... térébenthine. LABADIE & BACQUELIN, ... Levée, No 59

LIGNE—Entre la Mobile et la Nlle. Orléans.
EN CONSEQUENCE de la hausse générale des gages et vivres, les propriétaires de la sus-dite ligne se trouvent obligés d'augmenter le prix du fret, à partir de ce jour, et aux taux suivants:
Barils contenant des articles secs 62 1-2; barils contenant des liquides, 75 c; barils chaux 31; tierçons sucre, $3; tierçons jambons $2-50; bqus. vin $1 50; pipes, $3; bll. mélasse, 75c.: marchandises par pied cube, 12 1-2c.; ferraille $7-50 par tonneau; foin par balle $0 50; toile d'emballage 40c. par pièce de 56 yds.; cordage, 40c. par 81 liv; naile, 15c. ...; avoine, 13 do; graisse, par baril 15c; beurre, 20; barillet de plomb, $1.00.
Les chargeurs sont priés de vouloir bien ... et désigner les ... marchandises ... que les dites marchandises leur parviennent ... obstacle ou erreur, dans le cas qu'elles ... avant que le connaissement soit rempli. TOURNE & ... SMITH

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Rice.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Francis Shubert, exécuteur testamentaire de feu John Rice, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et le dit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de sa responsabilité.
Par ordre de la cour, W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens. 13 oct

LE CHAMPION restera dans ce port jusqu'à dimanche prochain, afin de changer son gouvernail et son ... et il reprendra ses voyages réguliers. 12 oct—3

BATAILLON D'ARTILLERIE.
LE Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 16 courant, à 7 heures et demie du matin.—Equipement complet, pantalon blanc.
Par ordre du capitaine. A. SCHREIBER, Adjut-major. 12 oct

MARCHANDISES SECHES.—Un assortiment de cotonnades anglaises et de Marseilles.
Un do Couvertures françaises et anglaises;
" do Draps ... et casimirs;
" do ... laine et soie, et cotonnade;
" do ... de Venise et Bruxelles, &c.
" do ... do ciré;
" do ... imprimés;
" do ... indiennes et mousselines;
" do ... de dames, anglais;
" do ... de cotonnades bleue;
" do 25 do de de Lowell;
Enfin un assortiment général de marchandises sèches, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, rue Chartres, no 19. 12 oct

MARCHANDISES SECHES.
LES Soussignés ont reçu par les derniers arrivages des villes du Nord, un assortiment complet de marchandises pour l'automne et l'hiver, très bien choisies pour la ville et pour la campagne; qu'ils offrent en gros ou en détail à des prix réduits, pour du comptant ou à un long crédit pour billets acceptés en ville.
Couvertures françaises de 3 points; Mackinaw, duffel, rose, et Whitney; Kersey anglais, drap bleu, olive, bronze, gris, vert, &c; casimire superfin; bombazines, circassiennes; mérinos anglais et français; prunelle, flanelle, draps de train; calmoucks, draps de billard; couverts de pianos et table; tapis écossais de Bruxelles et Vénise; tapis pour foyers; schalls de Cachemire, de Thibet et de la Presse; flanelles peintes; mérinos peints; chaussons en soie, laine, fil et coton; indiennes françaises et anglaises; Gingas, mousseline suisse: do. à rideaux; toile d'Irlande et de Paris, jaconat; toile à draps; lustring italien; gros de Suisse; foulards, mouchoirs de soie assortis, crêpe italien; rubans, taffetas et satinets; manteaux de mérinos; bretelles élastiques; coton à coudre d'Orrell.
Coton à chemise, blanc et écru de Lowell et Virginie; coton à carreaux; cotonades, flanelles en laine et coton; jeannes de Kentucky, kerseys, satinets; coutil pour matelas, indiennes, mérinos de nankins, bretelles, &c. &c. &c.
A. DANIELS & GOODMAN, rue Chartres, No. 31. 13 oct

UN Français non marié, âgé de 26 ans, récemment arrivé de France à la Nlle. Orléans, désire occuper une place d'instituteur ou de précepteur pour la langue française, à la ville ou à la campagne: il est muni de nombreux et excellents certificats de bonne vie et de bonnes mœurs, notamment d'un brevet de capacité que lui a délivré une des premières académies de France.
Sa capacité consiste dans la lecture, la calligraphie, l'arithmétique, la grammaire française et latine, la géographie, l'histoire, &c.
S'adresser au bureau de ce journal. 12 oct.

AVIS.
DETENUS à la geôle de la Paroisse St. Jean-Baptiste, les nègres suivants:
Charles, appartenant à M. Jules Marice, du Bayou Sara: ce nègre ne parle qu'anglais.
Le nègre nommé John, appartenant à M. ..., Nlle Orléans. Ce nègre ne parle qu'anglais.
Le nègre nommé John Drue, appartenant à M. John Nicola. Ce nègre parle anglais et français.
Paroisse St. Jean Baptiste, 7 octobre 1836.
A. LUMINAIS, Shérif. 13 oct

Compagnie de la Banque du Gaz—Département du Gaz.
UNE nomination provisoire d'un teneur de livre, et d'un assistant secrétaire, aura lieu lundi, 17 du courant. Les candidats devront faire leur application jusqu'à cette époque au comité du Gaz, au bureau de la compagnie du Gaz dans l'allée de la Banque. 12 oct

CIGARIERS!
SIX OUVRIERS Cigariers trouveront de l'emploi, pour l'année, à de bons gages.—Deux ou trois esclaves sachant le métier seront aussi employés en s'adressant immédiatement au soussigné.
J. N. GLAUDIN, rue Tchoupitoulas, No. 195 12 oct—3

UN HOMME d'un âge mûr et versé dans les affaires de commerce, désire trouver un emploi qui lui promette plutôt une vie active que sédentaire. S'adresser pour de plus amples informations à l'éditeur de ce journal. 12 oct—3

PERDU.—Hier matin, le devant d'une épinglette, ayant un diamant sur le haut et un rubis ... au bas.
Celui qui l'aura trouvé, recevra de remerciements sincères et une jolie récompense sera donnée si l'on l'exige. ISAAC HART. Encoignure des rues Toulouse et Lev. 12 oct—3

100 DOUZAINES Chaussons en laine, reçues par ship Chatham, et à vendre par FROST & Co. rue de la Douane, no 8 12 oct

FROMAGE.—25 caisses fromage frais débarquant et à vendre par CARRIERE, DARAN & Co. rue St. Louis, No. 11 et 15 12 oct

HUILE.—50 bques. de 60 et 120 gallons chaque, d'huile d'hiver, à vendre par COIT & Co. rue de la Douane, No 20 12 oct

SALPETRE.—5 barrils, raffiné et 30 sacs gros salpêtre, à vendre par HARROD & QUARLES, rue de la Douane, no 24 12 oct

HUILE DE BALEINE—3 bques huile de Spermaceti, clarifiée; 11 do do do à vendre par HARROD & QUARLES, rue de la Douane, no 24. 12 oct

DEMANDE—5 ou 6 nègres, seront constamment employés et à de bons gages.—S'adresser à W. E. & R. MURPHY, No 122, Vieux Bassin. 12 oct

SUCCESSION DE ELLIOT.—Vente par le Régistre des Testaments.—Lundi, le vingt-quatrième jour d'octobre, 1836, à 4 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera exposé en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu George Elliot, derrière le bureau du Régistre des Testaments, à l'encoignure des rues Ste. Anne et Condé, le mobilier dépendant de sa succession, consistant en hardes, une montre en argent, un fusil à deux coups, des livres, &c.
Conditions: comptant. W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test. 12 oct

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTIE MARRONNE de chez son maître, dans la matinée du 26 passé, la négresse CLARISSE, âgée d'environ 19 ans; taille de 5 pieds 2 pouces, d'une marche dégagée, petite figure, malproprement habillée; elle a une cicatrice à l'index; on suppose qu'elle se tient dans la rue d'Orléans. Cette négresse a appartenu à M. Joseph Laveau.—La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la conduira à la geole. 12 oct—6

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—No. 9062—A. McLean contre ses créanciers—La cession des biens par le pétitionnaire, ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu en l'étude de Mr. Wm Y Lewis, notaire public, le 29e. jour d'octobre courant, pour y délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et en attendant, toutes procédures contre sa personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, 11 Octobre 1836.
A. PITOT, Greffier. 12 oct

AVIS—Messrs. John R. Pulley, R. Evans et Albert Kirkman, acquéreurs des lots de terre dans la ville de Carrollton, vendus par moi, à l'encan, le 5 mars dernier, à l'Arcade, encoignure des rues Magazine et Gravier, sont priés de passer au bureau de Mr Joseph E. Marks, notaire public, et remplir les conditions de la vente, autrement les dits lots seront vendus à leur folle enchère, dix jours après la date du présent avis. JOHN M. BACH, encanteur 6 oct—10

MAIRIE DE LA N. ORLEANS.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la première municipalité, avis est donné que vendredi 14 du courant, dans le quatrième district de ladite municipalité, il sera procédé à l'élection d'un alderman en remplacement de Mr. A. Pitot, démissionnaire. Ladite élection aura lieu chez M. Jh. Sauvinet, rue de l'Hopital No. 124, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 5 heures de l'après midi. Sont nommés juges inspecteurs, MM. Jh Sauvinet et A. Castillo, et greffier, Mr. P. A. Rousseau. D. PRIEUR, maire. 4 oct

C. A. FESSARD, ouvrira incessamment à son domicile, rue Bourbon, No. 185, près de la rue St. Pierre, un cours pratique de tenue de livres en partie double, de 6 à 8 heures du soir.
Il donne aussi des leçons en ville, et il peut encore tenir quelques jeux de livres. 4 oct—e

AVIS.
Commission du Chemin à Coulisses de Washington.
LA Compagnie recevra des soumissions pour la confection du Rail Road projeté qui doit aller de la rue des Champs Elysées à la Terre aux Bœufs, à la charge par les entrepreneurs de fournir tout le nécessaire à l'exception seulement des rails qui devront être fournis par la compagnie; et à la charge encore par les dits entrepreneurs de confectionner le tout.
Le détail des matériaux à fournir est déposé au bureau de la compagnie encoignure Orléans et Royale.
J. A. DUREL, Secrétaire. 6 oct

AVIS.
Commission du chemin à coulisses de Washington.
LES commissaires invitent les propriétaires de terrains avoisinant la rue des Bons Enfans, à partir de la rue des Champs Elysées jusqu'à la rue Ferdinand à faire connaître par soumissions cachetées la dimension, le prix et les conditions auxquels ils vendront lesdits terrains.
30 sept J. A. DUREL, secrétaire

SUCCESSION de feue Dubois, f. c. l.—Paroisse d'Orléans.—Cour des Preuves.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession susdite et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Auguste Théodore, f. c. l'exécuteur testamentaire de feue Marianne Dubois, f. c. l., ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et le dit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Tes 6 oct

POUR PHILADELPHIE.—Le navire John Sergeant, ayant été retenu, peut prendre, pour completter son chargement, ... balles de coton sur proposition immédiate, et peut accomoder des passagers.—S'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à JAS REED & Co. 25, rue Royale. 13 oct

A FRETER.—Le A I navire de première classe CHOCTAW, capitaine Foster, du port de 430 tonneaux, est en bon état pour recevoir une cargaison, et il prendra son chargement de la Levée, ou ailleurs si on le désire. S'adresser à HARROD & QUARLES, rue de la Douane, no 24 13 oct

On a besoin d'un navire du port de 100 à 150 tonneaux, tirant peu d'eau, pour aller à Tabasco et de là à New-York. S'adresser à QUERTIER & ALBERT. 11 oct

POUR LIVERPOOL—Le A I fin voilier paquebot CHATHAM, capitaine J. Gordon, sera expédié pour le port ci-dessus, mardi du courant. Pour fret de 350 balles ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT, rue Bienville, No. 14 11 oct

POUR BOSTON.—Le navire Newport peut prendre 300 balles de coton ou autre fret. Pour la balance du dit fret, s'adresser à R. GRONING & Co. 12 oct

POUR PHILADELPHIE—Le navire packet régulier EDWARD BONAFFEE, capitaine J. Gallagher, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au premier wharf au-dessus de la rue Poydras, ou à JAS. REED & Co, 25, rue Royale. 10 oct

POUR LIVERPOOL.—(Premier bâtiment)—Le A. I. fin voilier, paquebot Tranton, capitaine Pratt, peut prendre 250 balles pour completter son chargement.—Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOT, Rue Bienville, No. 14 10 oct—

A LOUER—Les Magasins à l'épreuve du feu, situés dans la rue Tchoupitoulas, près de la rue Julie, mesurant 64 pieds de face et 153 pieds de profondeur, occupés maintenant par M. R. Y. Downey.—S'adresser à COIT & Co. rue de la Douane, no 20 12 oct

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.
LE prix de la farine fraîche est aujourd'hui de $10 par baril; d'après le tarif les boulangers donneront pendant la semaine prochaine à partir de lundi 10 du courant; trente un onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin pèseront vingt-cinq pour cent. en sus.
Nlle Orléans, le 8 octobre 1836. D. PRIEUR, maire. 10 oct

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Première Municipalité.—Avis est donné que jeudi, 20 du courant, dans le 4ème. district de la dite municipalité il sera procédé à l'élection d'un Alderman, en remplacement de M. U. Bouligny, démissionnaire. La dite élection aura lieu au Café des Réfugiés, chez M. Thiet, rue St. Philippe, entre les rues Condé et de la Levée, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 6 heures de l'après midi. Sont nommés juges-inspecteurs Messrs. F. Lalergue et E. Meunier, et greffier, M. Charles M. Dubery.—Le 8 oct. 1836. D. PRIEUR, Maire. 10 oct

50 Piastres de Récompense
La récompense ci-dessus sera payée à quiconque arrêtera les deux esclaves marrons ci-dessous, ou $25 pour l'un ou l'autre.
SAM, nègre américain, très noir, âgé d'environ 25 ans, taille 5 pieds 7 pouces, fortement constitué; il a la bouche très large et a de belles dents, les jambes cambrées. Le dit nègre est bien connu comme drayman; il est absent depuis le 4 septembre dernier.
Frank ou François, mulâtre, parlant l'anglais et le français, âgé d'environ 22 ans, de la taille de 5 pieds 7 pouces, bien constitué et s'habille proprement, il porte ordinairement des favoris, peu épais mais longs au-dessous du menton. Le dit esclave a été employé comme garçon de table à l'Hôtel du Lac et à l'Hôtel de Carrollton.
Une récompense de $100 de plus sera payée sur la conviction de la personne ou des personnes qui donnent asyle aux dits esclaves.
S'adresser au bureau de cette feuille. 31 oct—6.3ps

CHARLES H. GRANT & CO.
No. 46, rue de Chartres.
TIENNENT constamment un assortiment considérable de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES. Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, etc. miroirs, glaces, matelas en crin, en mousse, en paille de maïs, etc., etc. 10 octobre

AVIS—Les soussignés ayant formé une société pour la transaction des affaires comme courtiers ... ils ont établi leur bureau au No. 14, rue Bienville. J. B. BAILEY. GEO. H. ABBOT. 10 oct

A VENDRE.
Une superbe Maison à domicile.
Les personnes qui désirent une maison bonne et agréable, et dont on ne s'est servi que une année, peuvent apprendre les conditions qui seront libérales, et autres particularités y concernant, en s'adressant à Wm. McCAWLEY, Exchange-street. 6 oct—2

Société Hibernique.
A UNE élection qui a eu lieu le 9 courant, dans la sacristie de la dite société, les officiers suivants furent nommés:
Mr. A. M. Plott, Président.
J. Durant, Vice-Président.
J. Mann, Secrétaire.
F. Hart, Trésorier.
S. Ryans, L. A. Levy, E. Vosmanger, Commissaires.
Pour copie conforme. A. J. MARKS, Secrétaire. 11 oct—3

SON—1700 boisseaux en débarquement du bateau à vapeur George Collier, à vendre par R. GRONING & Co. 11 oct

A VENDRE—Un excellent Cheval de cabriolet, s'adresser à la Banque de la Louisiane. 11 oct—3

MAIS—3000 boisseaux d'excellent Maïs, à vendre à bon marché pour clore une consignation. S'adresser à HOSKINS & WILCOCKS, 38, Camp st. 11 oct

VIN de Champagne de 1ère. qualité, à vendre par J. LEBLANC & Co. rue Royale, No 103. 11 oct

LISTONS, Rebecilles, galons noirs, rubans satinés, à vendre par LE BLANC & Co, rue Royale, No. 103. 11 oct

M. S. Cucullu, Lapeyre & Co., offrent à vendre:
200 sacs Café vert de la Havane;
... balles Tabac en feuilles, (Vuelta Abajo);
500 milliers Cigarres de 1ère. qualité;
Amandes en barils et en caisses. 11 oct

CHARBON—Un petit lot de Charbon de bois de 1ère. qualité, reçu ce jour, et à vendre en lots au gré des acheteurs, par W. E. & R. MURPHY, No. 122 Vieux Bassin. 11 oct

AVIS.—Le soussigné ayant perdu les certificats ci-dessous, prévient le public que, trois mois après la date du présent avis, il s'adressera pour le renouvellement des dits certificats.
Certificat No. 10, pour 306 actions de compagnie de la Bourse et Banque.
" No. ... pour 100 do de Banque de Com.
" No. ... pour 15 do de Banques des Négocians et Artisans.
" No. 28, pour 10 do. de la Compagnie de la Bourse.
" No. 21, pour 25 do de la Compagnie, d'Assurance de Commerce.
J. P. BARNES. 8 oct—6e

LETTRES DE CHANGE sur France, à vendre par A. ST GEORGES, No. 52, rue Royale. 5 oct

J. BUSS, marchand tailleur, informe respectueusement les habitans de la Nlle. Orléans et de ses environs, qu'il s'est établi pour le genre de commerce ci-dessus dans toutes ses branches, au no 72, rue des Magasins, entre Natchez et Poydras, quelques portes après l'Arcade de Banks.
N. B.—Habits à l'amazone ainsi que des uniformes, sont exécutés dans le dernier genre, avec promptitude et netteté.
Il demande par la même occasion SIX OUVRIERS de premier ordre, qui peuvent s'adresser à l'établissement ci-dessus. 12 sept—30

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par T. BARRETT & Co. 8 oct

LETTRES DE CHANGE, sur Paris, Londres et New-York. WM. NOTT & Co. 5 oct—3

TRAITES sur Londres, à vendre par la Banque des Citoyens de la Louisiane. J. B. PERRAULT, caissier. 9 sept

TRAITES sur Londres, Paris et Philadelphie, à vendre par HOHN, DARON & Co. 6 oct

AVIS—Les livres de souscription du Rail Road de Washington, sont ouverts tous les jours depuis 9 heures jusqu'à 3 heures P. M. au Bureau de la Compagnie d'Assurance du Théâtre d'Orléans. J. A. DUREL, Sect. 1 oct

UN bon barbier trouvera de l'emploi en s'adressant à l'établissement ... encoignure des rues Conti et Exchange. 4 oct—3

VENTE par le Register des Testaments.—Jeudi le troisième jour de Novembre, 1836, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du premier d'Octobre, 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Saint Louis et Chartres, pour compte des mineurs Gellier, pour opérer un partage, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:
1o. Deux lots de terre situés dans la rue des Poëtes entre les rues des Craps et Amour, faubourg Marigny, mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue des Poëtes sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2o. Deux lots de terre dans la rue de la Musique, entre les rues des Bons Enfans et d'Amour, faubourg Marigny, mesurant chacun trente pieds de face à la rue de la Musique sur une profondeur de soixante pieds, le tout ayant mesure française, comme il apparaîtra du plan des dits lots de terre, lequel sera exhibé à la Bourse quelques jours avant la vente.
Conditions de la vente: Un quart comptant, et la balance à un crédit de six, douze, dix huit et vingt-quatre mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement: les dits billets devront être divisés en coupons à la convenance des vendeurs.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
N. B. Les actes de vente doivent être passés pardevant Mr. L. Féraud, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 oct

Ventes à l'Encan.

PAR BARNETT, Encanteur
Grande vente de 340 Terrains de Valeur au Faubourg Franklin.
MERCREDI prochain, le 19 Octobre, il sera vendu à la Bourse Hewlett, par Barnett, Encanteur, Plusieurs ILETS de TERRE de très grande valeur, situés près de la promenade des Bons Enfans et du chemin à coulisses, allant au lac Pontchartrain.
De toutes les ventes de Terrain faites dans les faubourgs d'en bas, celle-ci est sans contredit la plus favorable aux acheteurs et spéculateurs; tous ces terrains se trouvent par leur position presque au centre des affaires, et beaucoup plus rapprochés que le faubourg Washington.
Plusieurs Ilets se trouvent situés sur l'avenue Washington, (où une compagnie qui vient nouvellement de se former va ouvrir, jusqu'au Lac) traversant le chemin de Gentilly, faisant sur la dite avenue un beau chemin en coquilles. Ceux qui donnent encore de ce projet pour plus amples informations s'adresser à Messieurs Hopkins, président de la Banque des Artisans; à R. Beauregard, marshall de la cité.
Des plans lithographiés seront distribués au moment de la criée.
Les actes doivent se passer chez Théodore Seghers, dans les quinze jours qui suivront la vente à l'encan; on fera vendre à l'expiration de ce terme à la folle enchère de ceux qui n'auront pas signé leurs actes.
Conditions: Un dixième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque.
On escomptera les billets des acquéreurs à 10 pour cent par an. 13 oct—7

PAR H. DOMINGON.
SAMEDI prochain, 15 du courant, il sera vendu, sans réserve:
11 LOTS DE TERRE, situés dans le Faubourg Washington,
Dans les rues Craps et Indépendance.—On annoncera les dimensions des dits terrains.
Conditions: 1/3 comptant et la balance à 4 et 8 mois de terme, &c.—Les actes de vente se passeront chez Amédée Ducatel, ainsi que la mise en possession aux frais des acquéreurs. 13 oct—3

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu vendredi, 14 octobre, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue Toulouse, un grand assortiment de marchandises sèches françaises, anglaises et américaines.
Conditions: comptant.
A 11 heures—11 balles Flushing, 2 do Kerseys de l'Union, 1 do Kerseys gris en laine.
Conditions—Au dessous de $300 comptant, de $300 à $500, 90 jours, au dessus de $500, 4 mois de crédit, en papier endossé à la satisfaction du vendeur. 13 oct

PAR BARNETT, Sr.
IL sera vendu, le samedi, 15 octobre à midi, à la Bourse Hewlett,
La griffonne MARIE, âgée de 17 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, nourrice d'enfans; fortement constituée. Elle s'est absentée une fois ayant été menacée du fouet; garantie des vices et maladies.—Les conditions sont: 1/4 comptant et la balance à 6 et 12 mois. 13 oct

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu, Samedi 15 courant, à 4 heures de l'après midi,
Un fond de magasin de Comestibles très bien assorti; la dite vente aura lieu au faubourg Marigny, rue Bagatelle, entre Grands-Hommes et Craps. 13 oct—3

PAR MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu, vendredi prochain, 14 courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan,
16 Balles de draps (Flushing), kerseys, et autres marchandises en laine convenables pour la saison.
Conditions: au dessous de $300, comptant; au dessus de $300 et au dessous de $500, 90 jours, et au dessus $500, 4 mois, pour billets endossés à satisfaction. 13 oct.

PAR JOS. LE CARPENTIER.
IL sera vendu, samedi, 15 octobre, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, pour ... compte:
2 Bqts. de Coutellerie, consistant en couteaux et fourchettes de table, couteaux de poche, ... à 2 et 3 lames, couteaux à poignard, &c. 13 oct

PAR H. BARNETT Snr.
Propriétés de valeur à Carrollton.
IL sera vendu, samedi prochain, 15 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett:
7 Terrains, sur la batture, dans l'islet M., mesurant chacun 25 pieds 7 pouces, 1 ligne faisant face au fleuve, de leur profondeur.
2 Terrains, vis à vis ceux ci-dessus: No. 3, mesurant 37 p. 10p, 11, sur le chemin public, sur 125 pieds de profondeur. No 4, mesurant 39, 5, 4 sur le chemin public, sur 125 pieds de profondeur.
2 Terrains, dans le même islet, mesurant comme ci-dessus et faisant face à la Levée.
Conditions: 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit.
4 ISLETS divisés en 96 LOTS, situés entre les rues No. 10 et 11 et Jefferson et Monroe.
Conditions: 1/5 comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
Un Islet divisé en 28 LOTS, situé entre les rues 14, Colafaux, Clay et Laurel Grove.
Conditions: 1/5 comptant, balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
13 Terrains, dans l'islet No. 32, situés entre les rues Colafaux, 4, Ney et Bleckberry.
Conditions: 12 mois de crédit si l'acquéreur prend les treize.
Actes de vente par devant Wm. Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs—Les billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. 12 oct

PAR J. LEBLANCHE.
Vente Renvoyée.
IL sera vendu jeudi, 13 du courant, à 10 heures et demie du matin, sans réserve, au no 52, rue Julia, un grand assortiment de meubles et batterie de cuisine. Conditions, à la vente. 12 oct

PAR F. DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu, le vendredi, 14 octobre courant, à midi, au Café de la Bourse,
Une jeune esclave nommée CHARLOTTE, de la Georgie, mulâtresse, âgée d'environ 18 ans, cuisinière, couturière et bonne femme de chambre.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale.
Acte de vente pardevant Gus. Le Gardeur, notaire public. 12 oct—3

PAR P. A. GUILLOTTE.
IL sera vendu lundi, 17 octobre et jours suivants, sur son habitation, 100 Mules et Mulets Mexicains, ainsi que quelques Chevaux ...
Conditions de la vente: Jusqu'à 250 piastres comptant, de 250 à 500 piastres soixante jours, et au dessus de 500 piastres quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur.
La vente commencera à 9 heures précises du matin jusqu'à deux heures de l'après midi.
Les animaux vendus à l'encan, ne seront livrés aux acheteurs que lorsque le paiement en espèces ou en billets sera effectué entre les mains du dit encanteur, le même jour depuis 3 heures jusqu'au soir, à défaut de quoi, les dits animaux seront considérés comme vendus.
Pour éviter toute contestation, les acquéreurs devront se munir de signes ou marques distinctifs pour leurs animaux respectifs. 11 oct—6

PAR F. DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu samedi prochain, 15 courant, à midi à la Bourse Hewlett,
Une jolie Maison, briquetée entre poteaux, ... d'être finie, située au faubourg Clouet, rue Clouet, entre les rues Grands Hommes et Craps, ayant ... appartemens, 2 cabinets, galeries, &c., avec cuisine et chambres à domestique; la dite maison est bâtie sur un terrain mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française; la dite maison se trouve aussi dans un voisinage très agréable et qui s'améliore chaque jour.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à final paiement.
Les banquettes sont en briques et viennent aussi d'être finies; ceux qui désireraient l'acheter sont priés d'aller la visiter avant la vente. 11 oct

PAR BARNETT Sr. & E. FORSTALL & Co.
IL sera vendu jeudi, 13 octobre, sans réserve, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à 11 heures très précises du matin,
340 TERRAINS de Valeur, situés au faubourg Washington, dans cette partie avoisinant les nouveaux entrepôts des tabacs et autres actuellement en construction, une partie de ces terrains fait face à la rue des Bons Enfans. Ils sont compris en totalité entre les rues Barthélemy, Music, de France, la Promenade des Bons Enfans et le Canal des Florides.
Conditions—6, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
En cas de non paiement à l'échéance des billets, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, depuis l'échéance jusqu'au jour du paiement sans que toutefois cette clause puisse donner aux acquéreurs le droit de retarder aucun paiement.
Les actes de vente devront être passés dans les dix jours qui suivront celui de l'adjudication, faute de quoi, les terrains des acquéreurs qui ne se seraient pas conformés à cette clause, seraient revendus à leur folle enchère sans autres avis préalable.
Les actes de vente se passeront chez L. Féraud notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. 10 oct

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu, le samedi, 15 octobre, à midi précis, à la Bourse,
13 BEAUX TERRAINS.
Situés dans le faubourg Washington, bornés par les rues Clouet, Morales et Urquhart, et en face des chantiers de la 3me. municipalité. 9 des dits terrains ayant ... pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur, et les 4 autres ayant 29 pieds 8 pouces, face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 179 pieds 6 pouces. Les dits terrains sont ... élevés et préparés au jardinage.
EN PLUS
3 Superbes Terrains, dans le faubourg Montégut, dans les rues Amour, Montégut et Craps; ... des dits terrains mesurent 31 pieds, 11 pouces, face à la rue Montégut, sur 124 pieds, 6 pouces de profondeur, et l'autre 30 pieds face à la rue Amour, sur 120 pieds de profondeur.
Conditions, à la vente. 7 oct—9

PAR E. FORSTALL & Co.
VENDREDI, 14 octobre 1836, à midi, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, un Bateau de 29 pieds de long, sur 4 1/2 de large, avec ses mâts et voiles, et une ... de 80 brasses qui se trouvent au bas du bayou St. ... chez Mr. Pierre Fauchi.
Conditions de la vente: comptant. 3 oct

COUR DE PAROISSE.—O'Duhigg et Chéniquier contre H. C. B. Risingson.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres en cette ville, le mercredi cinq novembre, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:
Une certaine maison en briques à deux étages, située à l'encoignure des rues des Champs Elysées et Bons-enfans, sur un lot de terre mesurant ... pieds à la rue des Champs Elysées sur ... à la rue des Bons Enfans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
30 sept. FRED BUISSON, shérif.